INTEGRE

CPS
Secrétariat général
de la Communauté
du Pacifique

Projet INTEGRE

Atelier régional sur le tourisme durable et la gestion intégrée dans le Pacifique

Résultats de l'atelier

Union Européenne

Les participants à l'atelier lors de la journée de terrain à Moorea, le 24 février 2015

Sommaire

1. Rappel du contexte et des objectifs 4

Le projet INTEGRE et ses ateliers techniques 4

Les objectifs de l'atelier 7

2. Présentation des territoires du projet INTEGRE et des enjeux en matière de tourisme durable 8

1. Nouvelle-Calédonie 8
2. Polynésie française 12
3. Iles Pitcairn 17
4. Wallis et Futuna 19

3. Synthèse des sessions thématiques 22

1. Journée de terrain 22
2. Session introductive : concepts et définitions de base 22
3. Gestion participative, implication des communautés, intégration locale 25
4. Initiatives de mise en tourisme des ressources locales 26
5. Implication des professionnels dans le tourisme durable 28
6. Tourisme et changements climatiques 29
7. Enjeux côtiers et marins 29

4. Synthèse des études de cas 32

1. La « mise en tourisme » à partir d'une organisation sociale traditionnelle à Wallis et Futuna 33
2. La gestion des flux de croisiéristes à Pitcairn 36
3. La valorisation d'un site culturel : le Marae de Taputapuatea en Polynésie française 39
4. La conception et la gestion d'un grand projet touristique : Gouaro-Déva, Nouvelle-Calédonie 42

5. Recommandations issues de l'atelier 45

Annexes 49

1. Rappel du contexte et des objectifs

Le projet INTEGRE et ses ateliers techniques

Le projet INTEGRE, financé par le 10e fonds européen de développement (FED), vise à promouvoir la mise en place de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) dans les pays et territoires européens (PTOM) du Pacifique, bénéficiaires du projet, et plus largement dans la région Pacifique. Il est organisé en deux composantes, complémentaires et devant mutuellement s'alimenter.

- La composante 1 correspond aux activités de dimension régionale : échanges et mise en réseau, élaboration de cadre méthodologique pour la mise en œuvre de la GIZC, appui aux territoires.
- La composante 2 correspond aux activités de mise en œuvre de la démarche de GIZC sur 9 sites pilotes, choisis par les territoires en tant qu'unités cohérentes de gestion et parce qu'ils présentent des enjeux écologiques forts, une utilisation par les populations locales et une vocation à démonstration d'actions environnementales intégrées. Ces sites sont répartis dans les quatre PTOM (3 en Polynésie française, 3 en Nouvelle-Calédonie, 2 à Wallis et Futuna, un à Pitcairn).

Le projet est piloté par la Polynésie française, maître d'ouvrage, en tant qu'ordonnateur régional du 10e FED. La coordination en est assurée par une équipe de 5 personnes du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), maître d'œuvre : trois coordinatrices territoriales responsables des sites de Wallis et Futuna (la coordinatrice est accueillie par le service de l'environnement de Wallis et Futuna), de Polynésie française (depuis la direction de l'environnement en Polynésie française) et de Nouvelle-Calédonie (la coordinatrice est basée à la CPS à Nouméa). L'assistante de projet et la coordinatrice du projet (également responsable du site de Pitcairn) sont également basées à la CPS à Nouméa.

Un financement est dédié à l'organisation d'ateliers de dimension régionale. Au total, cinq ateliers à destination des partenaires du projet sont prévus sur la période 2013-2017. Ils visent à renforcer le lien entre les PTOM à travers un partage d'expériences liées à la mise en œuvre du projet INTEGRE.

Le premier, en février 2014, était à visée méthodologique pour la construction du projet. Il est suivi de trois ateliers thématiques, organisés lors des premiers trimestres 2015, 2016 et 2017 dans chacun des PTOM[1]. Les sujets sont définis en accord avec le Comité de Pilotage (COPIL). En fin de projet, un atelier de clôture sera organisé pour permettre de tirer parti des expériences menées.

[1](sauf à Pitcairn, moins accessible. En revanche, les dates sont choisies pour faciliter la participation de Pitcairn, en fonction du calendrier de rotations du navire de liaison)

Les sites INTEGRE *(plus d'information sur : http://integre.spc.int/)*

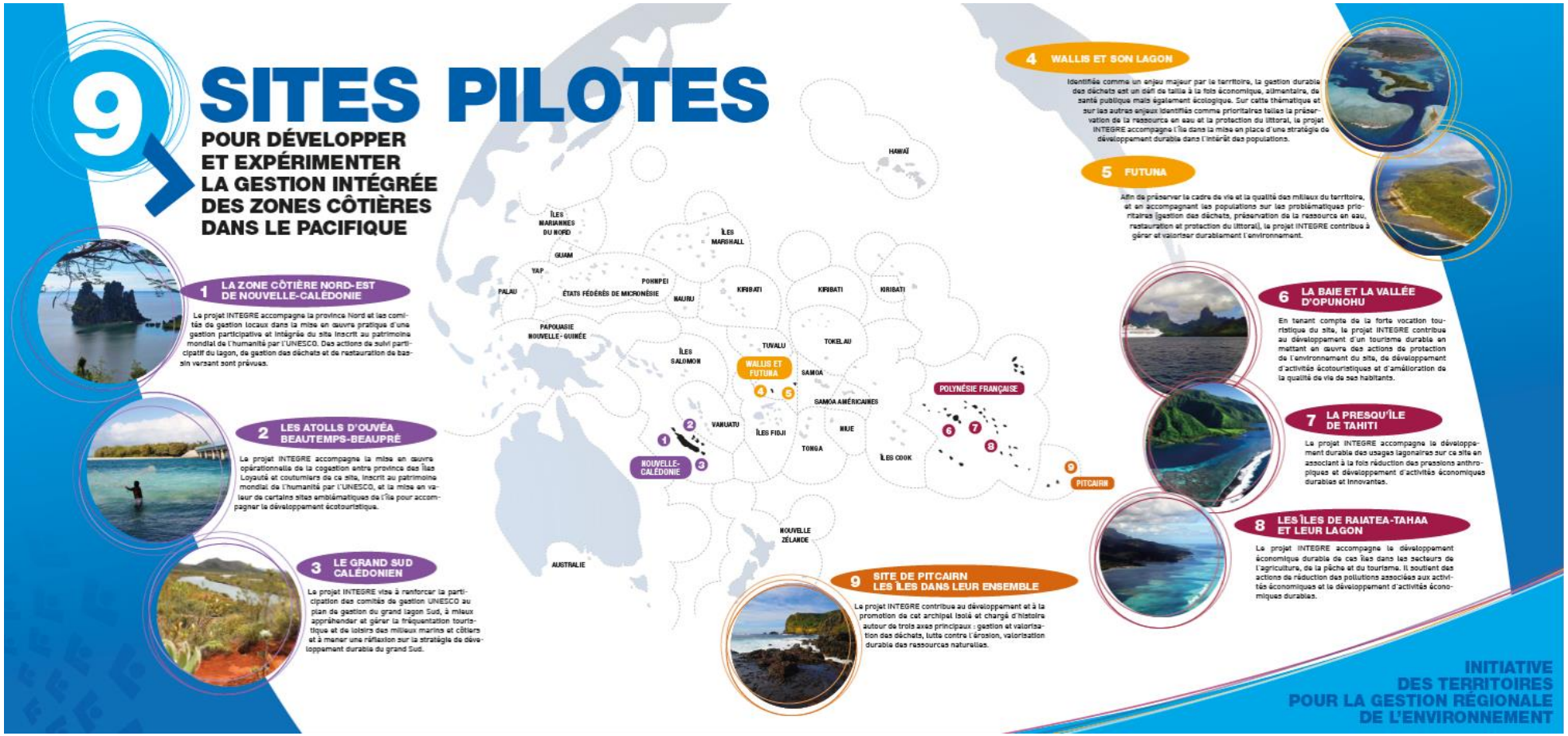

Projet financé par :

Union Européenne

Les objectifs de l'atelier

L'atelier thématique organisé en février 2015 à Papeete avait pour thème « la gestion intégrée et le tourisme durable ».

Les objectifs de cet atelier sur le tourisme durable et la GIZC dans le Pacifique étaient de permettre des échanges de savoirs et savoir-faire entre les participants, d'apporter des réponses d'experts aux questions des acteurs participants et, *in fine*, de proposer des lignes directrices à l'attention des décideurs.

L'atelier a réuni une cinquantaine de participants : acteurs locaux participant au projet INTEGRE, représentants des institutions nationales ou internationales, acteurs du monde de l'expertise et de la recherche liée au développement durable du tourisme.

2. Présentation des territoires du projet INTEGRE et des enjeux en matière de tourisme durable

1. Nouvelle-Calédonie

Le territoire

Située dans le Pacifique sud, à 1 500 km à l'Est des côtes australiennes et à 1 800 km du Nord de la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie comprend la **Grande-Terre** (400 km de long sur 40 km de large), les quatre **îles Loyauté** (Ouvéa, Lifou, Tiga et Maré), l'archipel **des îles Belep**, **l'île des Pins** et quelques îlots lointains. La Nouvelle-Calédonie dispose d'un **statut particulier sui generis de large autonomie**, différent de celui des collectivités d'outre-mer.

Elle compte **268 767 habitants** (*donnée : ISEE, recensement de 2014*). Les **deux plus grandes communautés** représentées sont les **kanaks** (près de 40% des habitants) et les **européens** (29%). Les autres populations sont constituées de wallisiens et futuniens (presque deux fois plus nombreux que sur leur archipel avec 21 000 personnes), indonésiens (environ 4 000), vietnamiens (environ 2 300), tahitiens (environ 5 000) et ni-vanuatu (environ 2 300).

Son économie est marquée par l'exploitation et la transformation du **nickel avec trois usines métallurgiques** (la Nouvelle-Calédonie possède les deuxièmes réserves mondiales de nickel). Les autres secteurs économiques de la Nouvelle-Calédonie sont les services, le BTP, le commerce, l'industrie de transformation, l'agriculture, la pêche et l'aquaculture. Il faut également souligner qu'une partie importante de la population rurale vit en auto-subsistance.

Le tourisme calédonien

Bien que constituant un secteur d'appoint, le tourisme est, avec 4% du PIB, un secteur qui a un potentiel non négligeable en Nouvelle-Calédonie.

Il apparaît aussi comme un moyen de diversifier une économie basée principalement sur les services et l'industrie du nickel.

La Nouvelle-Calédonie dispose de **ressources naturelles, paysagères, culturelles et de savoir-faire** qui sont des atouts intéressants en matière d'attractivité touristique.

- Des richesses naturelles remarquables : la **deuxième plus grande barrière corallienne du monde** (après celle de l'Australie), et un **lagon exceptionnellement préservé** (inscrit depuis 2008 au patrimoine mondial de l'UNESCO) ; des **paysages majestueux et contrastés** (lagon, chaîne de montagne, forêt tropicale, paysages miniers) ; une **très grande biodiversité terrestre** présentant un taux d'endémisme exceptionnel ; des paysages **« paradisiaques »** de carte postale sur certaines îles (Pins, Loyauté). Ces richesses sont protégées par une **politique de gestion environnementale forte** ;
- Un patrimoine culturel et historique fortement imprégné de la **culture kanak** (mis en valeur au centre culturel Tjibaou, internationalement connu, ainsi qu'au Musée de la Nouvelle-Calédonie) et marqué par **l'héritage de la colonisation** (visible dans les édifices religieux, les maisons coloniales, les vestiges du Bagne à Nouméa, Prony, Fort Teremba…) ;
- Des traditions et savoir-faire identitaires : découverte des coutumes kanak (danse, musique, vie en tribu, des contes et légendes, des repas autour du plat traditionnel (le Bougna) …), de la vie « broussarde » (chasse, élevage, pêche …) et de la diversité culturelle (polynésienne, indonésienne, etc) ;
- L'aspect « français » peut aussi constituer un facteur d'attraction pour certains touristes (en particulier pour son volet « gastronomie ») ;
- Sans oublier les produits locaux « phares » (vanille, cerf, igname, tarot, miel, poisson du lagon, langouste, fruits….) et les **nombreux évènements festifs** qui ponctuent l'année dans l'ensemble des communes : foires rurales (de Bourail, Boulouparis, Koumac ..), fêtes en tribu (de la mer, de l'avocat, du santal, de la vanille, du lagon, du vivaneau …).

Son **offre touristique marchande** (principalement concentrée à **Nouméa**), est composée :

- **De 3135 chambres** en hôtel / gîte/ accueil en tribu/camping en 2013, dont plus des ¾ sont concentrés à Nouméa. Le **secteur hôtelier est très dynamique** avec une augmentation du parc hôtelier de 50% depuis 2004. A noter en 2014, l'ouverture de l'hôtel Sheraton 4* sur le domaine de Gouaro-Deva à Bourail et un

projet d'hôtel 5 * du Cap des Pins à Lifou. L'accueil en tribu ou en gîte est également en développement et promu ;

- **D'équipements muséographiques** de qualité à Nouméa (avec notamment le centre culturel Tjibaou ou l'Aquarium des lagons), mais très peu d'équipements ailleurs.
- **D'activités de découverte diversifiées** : visite des parcs et réserves provinciaux marins et terrestres, visite à la ferme, accueil en tribu, excursion sur les îlots, observation des baleines ;
- **D'activités aquatiques et nautiques** : plongée sous-marine, randonnée palmée (libre ou accompagnée), découverte du lagon, pêche / pêche sportive, Wind Surf / Kite surf, Voile, Kayak, Paddle, Pêche en mer ou rivière, séjour catamaran/ voilier sur le lagon ;
- **D'activités sportives terrestres** : randonnées libres ou accompagnées (GR nord et Sud), VTT, randonnées équestres, chasse, golf (4 golfs de 18 trous) ; et aériennes : parachute, parapente, ULM.

Enfin, le territoire est relativement accessible et bien desservi en interne.

- Par voie aérienne, *via* **l'aéroport international de la Tontouta** desservi par plusieurs compagnies internationales (QantasAir New Zealand, Air Vanuatu et 2 compagnies locales (Air Calédonie pour le transport domestique et Air Calédonie international pour le transport international). En 2012, près de 500 000 passagers ont transité par cet aéroport. Le territoire compte aussi **14 aérodromes locaux** qui desservent la grande terre et les îles.
- Par voie maritime : **un seul bateau à passagers** assure la liaison maritime régulière depuis Nouméa vers l'île des Pins et les îles Loyauté (3 fois par semaine, sauf Ouvéa). Une autre liaison assure 2 fois par semaine la desserte de Belep. Concernant le **transport touristique**, plusieurs sites sont équipés pour accueillir les croisiéristes (Nouméa, île des Pins, îles Loyauté, Poum..), et il existe plusieurs compagnies de bateau-taxi pour rejoindre les îlots du lagon (principalement au départ de Nouméa).
- Les déplacements sur la Grande Terre sont facilités depuis Nouméa par un **bon maillage routier** et la présence d'un service de transport collectif et de taxis, notamment dans le Grand Nouméa. Il faut cependant souligner que les accès ne sont pas toujours simples ni clairs en Brousse.

Les touristes de la Nouvelle-Calédonie sont originaires principalement de **Métropole**, du **Japon**, **d'Australie**, et de **Nouvelle-Zélande**, et leur fréquentation est relativement stable depuis les années 2000 autour de **100 000 visiteurs annuels** (hors croisiéristes), les crises affectant l'Europe ne touchant pas forcément l'Asie ou l'Océanie et vice-versa. **L'agrément est le motif principal de séjour** pour 56% des touristes, loin devant le tourisme d'affaires (15%) et le tourisme affinitaire (14%).

Mais si le nombre de touristes stagne, celui des « visiteurs » explose, et ce essentiellement grâce à **la progression exponentielle des croisiéristes**. Ainsi, en 5 ans la fréquentation est passée de 131 231 croisiéristes en 2009 à 385 925 en 2013 (soit + 290%), principalement au départ d'Australie, car la Nouvelle-Calédonie est le port d'escale étranger le plus proche. Considérés comme excursionnistes, du fait de leur passage d'une journée seulement sur l'île, les croisiéristes disposent d'un pouvoir d'achat moyen assez élevé.

La politique du développement et de mise en valeur touristique du territoire relève essentiellement de la compétence des **trois provinces** de la Nouvelle-Calédonie : province Sud, province Nord, province des îles Loyauté. Pour élaborer des stratégies de développement du tourisme sur leur territoire et apporter de l'information et un appui direct aux professionnels et investisseurs, chacune des provinces s'est dotée d'un **GIE (groupement d'intérêt économique), en charge de la promotion touristique** et **d'une société d'économie mixte**, qui réalise des investissements majeurs dans l'hôtellerie et le tourisme.

Afin d'élaborer des politiques concertées, les trois provinces se sont réunies avec les acteurs du secteur en novembre 2004 lors d'Assises du Tourisme à la suite desquelles a été élaboré **le Plan décennal de développement touristique concerté de la Nouvelle-Calédonie** (PDTC-NC), en 2005. Une entité de coordination interprovinciale, le GIE NCTPS (Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud) a été formée pour travailler avec ces 3 GIE provinciaux.

Les enjeux

Les **marges de progrès** concernant le développement du tourisme en Nouvelle-Calédonie sont :

- **L'accessibilité financière au niveau aérien**, car la Nouvelle-Calédonie reste une destination très chère (1600€ AR en provenance d'Europe, 800€ AR en provenance d'Australie ou Nouvelle Zélande) ;

- L'accessibilité aérienne en termes de nombre de vols
- **L'organisation et l'exercice de la compétence tourisme entre les 3 provinces de la Nouvelle-Calédonie** (« *L'éclatement de la compétence entre provinces dessert le secteur du tourisme en engendrant des disfonctionnements et des déséquilibres en termes de moyen structurels, financiers et humains* » (Autosaisine du conseil économique et social de la Nouvelle-Calédonie relative au tourisme événementiel en Nouvelle-Calédonie - 2011) et notamment une stratégie marketing commune et lisible pour le territoire ;
- **Le rayonnement de l'activité touristique qui reste aujourd'hui très concentrée en province Sud** (et à Nouméa en particulier, même si certains projets tendent à pallier la forte centralisation touristique dans la province, dont notamment le projet de développement du site de Gouaro Deva à Bourail) ;
- **Le développement du tourisme domestique**, pour faire profiter l'ensemble du territoire des retombées économiques liées au tourisme et maintenir des emplois dans les endroits plus isolés de l'archipel (brousse et îles en dehors de Nouméa, notamment avec une amélioration des conditions d'accès routier) ;
- L'organisation de l'offre touristique (développement du contenu des séjours accessibles et fonctionnels)
- L'internationalisation de l'hébergement en brousse et dans les iles (standards internationaux)
- La formation professionnelle des personnels touristiques
- **Le développement de l'itinérance douce** (à pied, à vélo, à cheval) : il existe peu de sentiers de randonnées en accès libre sur les îles (autres que sur Grande Terre), pas de voie cyclable, ni équestre.

2. Polynésie française

Le territoire

La Polynésie française est une Collectivité d'Outre-Mer (COM), composée d'environ 118 îles, d'origine volcanique ou corallienne, réparties en cinq archipels (les archipels de la Société, des Marquises, des Australes, des Tuamotu et des Gambier). Elle compte **268 207 habitants.**

Avec 29% des emplois, le secteur « Commerce, hôtellerie, transport et communication » constitue le principal secteur d'activité économique (avec le

secteur « Administrations publiques, enseignement, santé, services collectifs et personnels »). Les retombées directes liées au tourisme représentent 41 milliards XPF en 2013 (près de 344 M€ d'euros), soit 78% du commerce extérieur, les retombées indirectes sont évaluées à 116 milliards XPF en 2013 (838 M€).

Le taux de chômage, tous secteurs confondus, est supérieur à la moyenne nationale (il s'établit à 21,8% en 2012 et a presque doublé par rapport à 2007).

La Polynésie est très accessible par **voie aérienne** (un aéroport international desservi par 7 compagnies et assurant 27 rotations internationales par semaine ; 46 aéroports locaux desservis par la compagnie locale, et assurant 170 rotations domestiques) ainsi que par **voie maritime** (quais des paquebots à Papeete et Raiatea ; quai des ferrys à Moorea ; quais présents dans la quasi-totalité des îles de Polynésie pour le cabotage ; 5 compagnies de croisières locales, 28 bateaux de croisières internationaux en escales en 2014).

La mobilité à l'intérieur des îles est en revanche **peu facilitée** par le manque de voies secondaires et un service de transport collectif inégalement développé et peu lisible pour les touristes.

Le tourisme polynésien

La **ressource touristique** s'appuie principalement sur :

- un patrimoine naturel et paysager remarquable : jardins de **coraux**, **faune marine** emblématique (requins, baleines, dauphins, raies manta, tortues), un relief majestueux avec des **montagnes** abruptes plongeant dans la mer (Baies de Moorea et des Marquises), eaux cristallines des **lagons** ;
- un patrimoine historique principalement constitué de **sites archéologiques et sacrés** (vestiges de sites sacrés et d'habitats de la civilisation pré-européenne),qui fait parfois l'objet d'une politique de valorisation et de préservation (2 dossiers d'inscription à l'**UNESCO** en cours) ;
- un **savoir-faire et des traditions** culturelles, gastronomiques et artisanales fortement **identitaires** : sculpture, tressage, couture, tapa, cultures et production de perles, pêche, danses, pirogue, tatouage, cuisine traditionnelle à partir des produits de la mer, des fruits et légumes tropicaux… parfois mis à l'honneur au travers **d'événements** festifs : Heiva (fêtes de juillet), festival des arts des Marquises, Hawaiki Nui (course de pirogues) ;
- une offre marchande composée de **45 hôtels** (7040 lits), principalement implantés à Tahiti, Moorea et Bora-Bora (86% de l'offre) et de **303 pensions** (4225 lits), dont

seulement 25% classés selon un référentiel local (tiaré) ; d'activités **nautiques** : croisières (2 paquebots, 2 cargo-mixtes, flotte de catamarans et monocoques), excursions sur l'eau, plongée, surf, kayak/paddle, windsurf, kitesurf, jet-ski ; de **randonnées** guidées, excursions en 4x4, quads, excursions à cheval ; de **musées** et **sites de visite** (Musée de Tahiti et ses Iles, Musée de la Perle, Musée Gauguin, Place To'ata, Maison de James Norman Hall).

Les **touristes** de la Polynésie sont originaires principalement d'**Amérique du Nord** (37%), puis de **France** (20%) et d'Europe (15%), les touristes originaires du Pacifique et d'Asie représentant moins de 25% des visiteurs), avec une durée moyenne de séjour élevée (13,4 jours). C'est une clientèle plutôt **jeune** et de **catégorie socio-professionnelle élevée** (les cadres supérieurs ou professions libérales représentent 1/3 des visiteurs).

Les fréquentations sont concentrées dans **3 îles principales** : **Tahiti**, **Moorea** et **Bora-Bora** et les principales filières sont les **voyages de noces** (29% des touristes), puis les **croisières** (16% des touristes).

La Polynésie a été fortement touchée par la **crise de 2008** et les **fréquentations touristiques ont baissé de 25 % en 5 ans** (218 241 arrivées en 2007, 164 394 en 2013). Une reprise semble toutefois s'être amorcée concernant les nuitées flottantes (+12 % depuis 2010).

Les **marges de progrès** identifiées concernent :

- **le développement de la randonnée terrestre** (à pied, à vélo, à cheval) : peu de sentiers de randonnées aménagés et libre d'accès en raison de problèmes **fonciers** ;
- **l'amélioration du transport routier** facilitant l'accès aux sites **;**
- **la préservation du patrimoine naturel** : plusieurs mesures de protection et documents cadres en faveur d'un développement durable du territoire existent (2 réserves intégrales, 1 réserve de biosphère UNESCO, 2 Parcs Naturels, 12 Monuments Naturels, 4 Aires de Gestion des Habitats/Espèces, 9 Paysages Protégés, 1 site RAMSAR ; 1 Plan Général d'Aménagement et un Plan de Gestion des Espaces Maritimes), mais les **risques environnementaux** qui pèsent sur le patrimoine naturel (en particulier maritime) sont importants. Le **Plan Climat Stratégique** identifie notamment de nombreux risques liés à l'augmentation du niveau de la mer et à l'augmentation de l'intensité des cyclones : disparition des atolls, intrusion d'eau salée, modification du trait de côte, augmentation de la

pression foncière, mortalité corallienne, diminution des ressources halieutiques côtières, perte d'infrastructures et de vies humaines, contamination des eaux souterraines.

Une **politique sectorielle** en matière de tourisme est par ailleurs en voie de révision à l'échelle de la Polynésie. Elle sera établie selon une méthode participative. Les priorités identifiées pour cette future politique concernent le tourisme bleu (croisière, plongée, nautisme, excursions nautiques), les grands projets afin d'augmenter la fréquentation de manière significative, le tourisme vert (randonnée) et le tourisme culturel.

Enfin les **projets** publics et privés recensés en Polynésie française sont liés :

- au développement de la **filière nautique** (aménagement des quais de Papetoai et Pao Pao à Moorea, extension de la marina Apooiti) ;
- au développement d'activités à destination à la fois des **clientèles touristiques** et de la **population locale** (réalisation d'un parcours santé, aménagement et signalétique des sentiers pédestres et VTT sur le domaine d'Opunohu, aménagements sportifs et touristiques à Puohine - Raiatea) ;
- à la gestion et la préservation des **ressources naturelles** (gestion des eaux des marinas de Uturoa-Raiatea, du lagon de Raiatea-Tahaa et de la fréquentation de la rivière Aoma àToahotu) ;
- à la mise en valeur des patrimoines naturels et archéologiques (domaine d'Opunohu notamment) ;
- au développement d'activités écotouristiques (zone d'activités éco-touristiques à Tiarere - Tahaa, stratégie touristique de la Communauté des communes des îles Marquises).

Les enjeux du tourisme durable en Polynésie Française

Les principaux enjeux identifiés en matière de tourisme durable, au regard des 12 objectifs de l'OMT, sont les suivants.

1. Le **développement équilibré du tourisme sur l'ensemble du territoire** (l'activité et les flux étant aujourd'hui concentrées dans les 3 destinations phares : Tahiti, Moorea, Bora Bora),
2. La **pérennité économique** :

- des modèles de développement touristique choisis à l'échelle du **territoire polynésien** (fondé autour de deux filières : lunes de miel et croisières, vs diversification des filières touristiques) ;
- des activités développées par les **opérateurs touristiques** (vulnérabilité des petits opérateurs et notamment ceux qui ne sont pas dans les 3 destinations phares. Dans ces cas, la pluriactivité s'avère nécessaire mais se confronte à l'exigence de chaque réglementation particulière) ;

3. **La concertation et l'implication des populations locales** dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets touristiques :
   - participation des populations locales en amont, dans la **définition des projets,**
   - encouragement des **investissements locaux** (à articuler par ailleurs avec les investissements étrangers) ;
   - prise en compte des difficultés soulevées par les **modes de propriété en indivision** souvent répandus sur le territoire polynésien ;
   - recours accru à **l'emploi et à l'approvisionnement locaux** : en particulier, la filière tourisme reste aujourd'hui peu attractive auprès des locaux en termes de types de poste (emplois proposés non qualifiés) et de rémunération ;
   - aménagement **d'infrastructures** et développement **d'activités** bénéficiant à la fois aux touristes et aux populations locales (exemples : sentiers de randonnées, activités nautiques…) ;
   - valorisation et partage de la **richesse culturelle** de la Polynésie auprès des touristes, sans en dénaturer le sens auprès de la population locale ;
4. **La préservation des ressources naturelles et des paysages** :
   - Nombreuses **menaces** pesant sur les ressources naturelles et les paysages (liées à l'anthropisation du trait de côte, à l'augmentation du niveau de la mer, des températures et de l'intensité des cyclones, aux pratiques locales, en particulier concernant la pêche, qui fragilisent la ressource halieutique) ;
   - ces menaces s'exercent plus particulièrement à **Tahiti** et **Moorea** (îles les plus peuplées et subissant davantage de pression touristique), en particulier dans les **zones côtières** (à l'inverse des terres intérieures des îles hautes, mieux préservées) ;

- Dans un contexte où les **outils réglementaires** disponibles en matière de gestion environnementale sont sans doute **sous-utilisés** ou déployés avec retard en Polynésie, par rapport à d'autres territoires océaniens ;

5. Le maintien, voire l'amélioration de la **satisfaction des touristes :**
   - Le niveau de satisfaction est globalement **élevé**, mais **inégal** à l'intérieur du séjour (chute de la satisfaction pour ce qui concerne la location de voiture et le shopping par ex) ;
   - Les **prix** sont jugés souvent trop élevés, avec un impact négatif sur le rapport qualité / prix ;
   - La principale source de satisfaction est tirée des activités maritimes, qui sont aussi les plus vulnérables à l'avenir.

3. Iles Pitcairn

Le territoire

Pitcairn est avant tout connue comme étant l'île isolée du Pacifique Sud où trouvèrent refuge en 1790 les fameux révoltés du Bounty, groupe de mutins qui prit le contrôle du navire quelques jours seulement après leur départ de Tahiti. Pitcairn est la seule île habitée (moins de 50 habitants à ce jour) d'un archipel de 47 km² au total, situé à 1 570 km à l'ouest de l'Île de Pâques et à 5 350 km au nord-est de la Nouvelle-Zélande. Les autres îles sont Henderson, Ducie et Oeno. Le climat y est subtropical, et l'on trouve tout particulièrement à Pitcairn des sols volcaniques fertiles et une végétation luxuriante.

Accessible uniquement par voie maritime, l'île est desservie au moyen d'un navire de transport de passagers et de marchandises, le Claymore II, qui effectue plusieurs rotations chaque trimestre entre Mangareva et Pitcairn. D'une capacité de 12 lits, il permet, outre l'approvisionnement de l'île, les échanges postaux et le voyage des habitants vers les autres pays, l'accès de plusieurs touristes qui peuvent alors rester 3 ou 11 jours… ou trois mois, chez l'habitant (un collectif d'hébergeurs - 14 structures - est en place depuis 2011).

Sur le plan économique, les filières traditionnelles, telles que la philatélie et l'enregistrement de noms de domaine, ont peiné à maintenir leur niveau d'activité ces cinq dernières années. En 2012, le tourisme apparaissait clairement comme le secteur

où les perspectives d'augmentation des recettes étaient les plus importantes, et il constitue depuis 2014 la principale source de revenus pour l'archipel.

Le tourisme aux îles Pitcairn

Compte tenu de la taille et de l'isolement de Pitcairn, du caractère très limité de son infrastructure touristique et de sa faible population, **le tourisme a une incidence sur tous les aspects de la vie sur l'île** : santé, agriculture, consommation, eau, environnement et emploi. Les bénéfices tirés de l'hébergement des visiteurs, des visites guidées et de la vente de l'artisanat, notamment aux croisiéristes, complètent les salaires des employés du gouvernement.

Cet isolement n'a ainsi pas empêché le territoire de se doter d'une infrastructure et d'une politique touristiques organisées : on recense 13 prestataires d'hébergement, un musée, des sentiers d'interprétation, des prestataires de découverte en quad, des boutiques de souvenirs et d'articles locaux.

Les îles ont accueilli en 2014 près de **mille visiteurs**, dont la fréquentation est rythmée par les arrivés du Claymore II (vu la situation actuelle en termes d'offre et de demande, il est probable que le nombre de rotations et/ou de couchettes s'accroisse à compter de 2016-2017), des navires de compagnies charters et yachts privés.

Sur place, le Service du tourisme de Pitcairn (au sein de la Division finances et économie) est chargé de la mise en œuvre du plan quinquennal (2011-2015) de développement du tourisme adopté par le Conseil de l'île. Il n'existe pas de groupement de professionnels du secteur privé. Les agents du Service du tourisme gèrent les prestations touristiques sur place, ainsi que les ventes et le marketing. Parmi les **projets** figurent un **centre artistique**, l'extension du **musée**, une amélioration de la **communication**, le développement des **itinéraires historiques**, un projet de **réserve marine**, le développement d'un **second mouillage**, un **jardin botanique**…

Les enjeux

Dans les îles Pitcairn, le développement durable du tourisme, notamment de croisière, doit se faire en **tenant compte des spécificités liées à la faible population et à la fragilité de l'environnement**. Parmi les objectifs figurent :

- la volonté de développer un **tourisme de patrimoine** plus durable ;

- une amélioration du **marketing** et de la communication ;
- la volonté d'**encourager l'entreprise privée** ;
- l'amélioration des relations avec les compagnies de **charters**, en vue d'**augmenter la fréquentation** ;
- le développement des **liens avec le reste du Pacifique Sud** ;
- **l'appropriation du tourisme** par la population locale.

4. Wallis et Futuna

Le territoire

Le territoire des îles Wallis et Futuna constitue un archipel de trois îles principales : Wallis, Futuna et Alofi, situé à égale distance des îles Fidji et Samoa, entre la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

L'archipel qui comptait **11 400 habitants en 2013**, a vu sa population diminuer d'1/5ème au cours des 10 dernières années (départ de jeunes étudiants et d'actifs vers la Nouvelle-Calédonie notamment).

Relativement isolé, le territoire n'est accessible que grâce à **2 ou 3 vols par semaine** (au départ de Nouméa ou de Fidji), assurés depuis l'aéroport international de Wallis et grâce à un **bateau de fret toutes les 2 à 3 semaines**. La mobilité est par ailleurs peu facilitée sur les îles (peu de location de voiture, pas de taxi, ni de transport en commun en-dehors des bus scolaires).

L'emploi public y est relativement important compte tenu de la population, et 50% des emplois des îles sont des emplois de services publics. On estime qu'**environ 70% de la population des îles n'a pas accès à l'économie monétaire**, et **vit d'autoconsommation** de sa production (porcs, cultures vivrières, arbres fruitiers, pêche lagonaire…).

L'artisanat local est bien représenté avec des objets de vannerie, colliers (fleurs, coquillages), nattes unies ou polychromes, sculptures, et les tapas (étoffes traditionnelles en fibres de mûrier : *Broussonetia papyrifera*) très spécifiques de Wallis et Futuna...

L'organisation institutionnelle de cette collectivité d'outre-mer est **atypique** : **l'Etat**, le **territoire**, les **chefferies coutumières** (trois royaumes) et les autorités religieuses y exercent ensemble leurs responsabilités. La chefferie est en charge du foncier. Elle intervient dans les différends entre familles et gère la vie coutumière dont les cérémonies.

Le tourisme de Wallis et Futuna

Le tourisme n'est **pas encore très développé** sur les îles : on recense seulement 6 hôtels à Wallis (44 chambres), 2 hôtels à Futuna (11 chambres), ainsi que 8 restaurants, 2 tables d'hôtes et 8 snacks sur l'ensemble de l'archipel.

Ce territoire possède, cependant, de nombreux atouts : en premier lieu, son authenticité par le **mode de vie encore très traditionnel** de ses habitants, son **artisanat local** riche et des **manifestations coutumières** nombreuses, vivantes et hautes en couleurs ; des **sites naturels** attrayants et bien préservés (Lac Lalolalo, îlots, lagon et récif de Wallis, forêt primaire d'Alofi et Mont Puke...); et un **patrimoine culturel** riche, notamment religieux (Musée de la présence américaine 1942-1954, Fort Tongien, site du four cannibale de Lafua, site d'Anakele, sanctuaire de Poï, nombreuses églises et chapelles). Par ailleurs, de plus en plus **d'activités de découverte et de sports nautiques** sont proposées aux touristes de passage (par le biais des associations locales ou des clubs) : plongée sous-marine, voile, catamaran, canoë, ULM, tennis, kite surf, paddle, wakeboard, pêche à bord de pirogues traditionnelles ou de bateaux à moteur, camping à l'ilot ...

La **fréquentation touristique reste très marginale.** Peu de statistiques de fréquentation sont disponibles. Elle est essentiellement composée de **voyageurs en visites familiales** (beaucoup de voyages Nouméa – Wallis), et de quelques **croisiéristes**. Le **tourisme religieux** (visite de sites patrimoniaux, participation aux fêtes) constitue également une part non négligeable des fréquentations.

Les enjeux

Si le territoire présente de nombreux atouts en matière de climat, de paysages et de fonds marins, d'activités de découverte et de culture traditionnelle notamment, le développement du tourisme reste limité par certains facteurs :

- les îles Wallis et Futuna restent **isolées** et très **éloignées des marchés émetteurs** de touristes à destination du Pacifique Sud ;

- le **coût du transport** est dissuasif en raison de l'insuffisance de la demande (et/ou du monopole d'AirCalin) ;
- les **services** aux touristes (locations de voitures, taxis…) sont **quasiment inexistants** ;
- l'absence de **cadre juridique relatif à la propriété foncière** peut parfois être un frein à l'implantation d'opérateurs touristiques ;
- l'absence d'une **politique** en faveur du développement d'une certaine forme de tourisme.

Le développement du tourisme de Wallis et Futuna devra s'engager dans la voie d'un tourisme durable qui tienne compte des spécificités liées à l'isolement du territoire, aux **surfaces limitées des îles**, à la **vulnérabilité des écosystèmes** et au **poids des coutumes locales**.

Parmi les pistes de développement figure celle d'un **écotourisme culturel et religieux** avec logement chez l'habitant notamment.

La **concertation** avec les habitants mais aussi la **sensibilisation** et la **formation** des communautés locales et de leurs représentants sont des préalables nécessaires et indispensables au développement d'un tourisme maîtrisé sur les îles de Wallis et Futuna.

3. Synthèse des sessions thématiques

L'ensemble des documents powerpoint présentés lors de l'atelier figure en annexe.

1. Journée de terrain

La journée du 24 février 2015 a été consacrée à des visites de terrain et présentations sur l'île de Moorea, et notamment ;

- Une visite du Marae d'Opunohu et de son projet de valorisation (par le service de la culture de la Polynésie française).
- La problématique de la gestion et de l'accessibilité des plages (service du tourisme dela Polynési Française)
- L'association Punareo de mise en valeur de la culture polynésienne, et ses liens avec les hôtels de l'île (Moorea Pearl Hôtel resort and spa)
- Les enjeux du whale watching (Dr. Micheal Poole)
- Les enjeux de labellisation et certification environnementale dans l'hôtellerie (label Earthcheck, démarche de l'hôtel Sofitel Moorea)

2. Session introductive : concepts et définitions de base

Le tourisme durable

Selon la **définition de l'organisation mondiale du tourisme** (UNWTO), le «*développement touristique durable satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme menant à la gestion de toutes les ressources de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes vivants*».

Le développement durable du tourisme est donc associé aux termes suivants :

- **supportable** à long terme sur le plan **écologique**

- **viable** sur le plan **économique**

- et **équitable** sur le plan éthique et social pour les **populations locales**

Tourisme durable et tourisme responsable sont des synonymes : ce sont les termes chapeaux qui englobent tous les autres ci-dessous, et qui s'appliquent à toutes les branches de l'industrie du tourisme (balnéaire, montagne, rural, luxe, etc.). Le tourisme responsable est un tourisme qui participe au développement des populations et des territoires d'accueil au Nord comme au Sud tout en contribuant aux enjeux du XXIe siècle : lutte contre les changements climatiques, protection de la biodiversité et des milieux fragiles et lutte contre les atteintes aux droits humains. C'est appliquer les principes du développement durable au tourisme.

Cette définition large du tourisme durable doit être distinguée :

- **de l'écotourisme**, un peu plus spécialisé, qui désigne le voyage responsable dans la nature qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales (alors que le tourisme durable concerne également le tourisme urbain, les complexes balnéaires etc) ;

- **du tourisme équitable et solidaire**, qui concerne surtout le rapport Nord-Sud. Le tourisme équitable permet aux populations locales (du Sud) de tirer davantage de bénéfices socio-économiques du tourisme, car il est développé par ou au minimum avec elles, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. Le tourisme solidaire regroupe les formes de tourisme alternatif qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires.

Plus qu'un type de tourisme, il faut donc comprendre le tourisme durable comme **une démarche, une méthode de travail, à appliquer à toutes les formes de tourisme pour les rendre plus conformes au développement durable**. L'organisation mondiale du tourisme, dans sa publication « Pour un tourisme plus durable, guide à l'attention des décideurs », a formalisé cette démarche sous la forme de 12 objectifs (encadré).

Douze objectifs pour un tourisme plus durable

1. La viabilité économique
2. Le développement local
3. La qualité des emplois
4. L'équité sociale
5. La satisfaction des touristes
6. Le contrôle local du développement
7. Le bien-être des communautés d'accueil
8. La richesse culturelle
9. L'intégrité physique
10. La diversité biologique
11. L'efficacité dans l'utilisation des ressources
12. La qualité de l'environnement

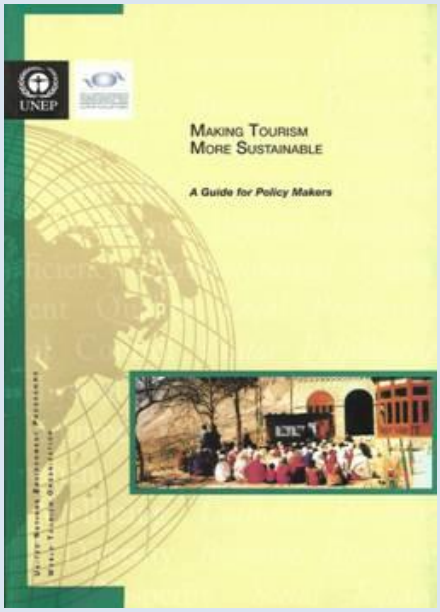

Source : UNWTO, 2006

Ces 12 objectifs ont été utilisés pendant toute la durée de l'atelier comme grille d'analyse du tourisme durable.

Les grandes caractéristiques du tourisme dans le Pacifique

Filipe Tuisawau, SPTO, a présenté les éléments de contexte sur le tourisme dans le Pacifique : chiffres clés, analyse SWOT/AFOM, enjeux d'avenir. Il a également présenté l' accompagnement proposé par la SPTO pour les territoires du Pacifique , et la vision de l'organisation en terme de développement durable. L'ensemble de ces éléments figure dans le document PowerPoint joint au rapport.

Présentation des résultats de l'enquête sur le tourisme durable

Brice Meunier, CCISM de Polynésie française, a présenté les résultats de l'enquête réalisée en amont de l'atelier régional. auprès des ressortissants des CCI des 4 pays et territoires d'outre-mer (PTOM) sur leur perception du tourisme durable et leurs actions en matière de gestion durable de leur activité. Il serait intéressant de la compléter par une étude auprès des touristes eux-mêmes sur le tourisme durable.

3. Gestion participative, implication des communautés, intégration locale

La session a porté sur l'implication des communautés locales dans des projets touristiques à travers trois exemples.

- **Le développement d'écolodges aux îles Tonga et à l'île de Pâques** (Rapa Nui) : Marta Perez, consultante écotourisme, a accompagné les communautés locales dans la création et la gestion de structures d'hébergement chez l'habitant. Elle a souligné l'importance de travailler avec les communautés locales et le besoin de soutien régulier et de long terme que cela nécessite.

- **La valorisation de la culture maori à Auckland** : Ngarimu Blair a témoigné de plusieurs initiatives visant à la fois à rendre davantage visible la culture maori auprès des touristes (mais aussi des locaux et du gouvernement d'Auckland), sans la dénaturer ni la « folkloriser », et à soutenir la communauté maori (reconquête des terres, actions éducatives afin d'amener les Maoris vers des postes plus qualifiés…). Plusieurs retombées positives de ces initiatives ont été présentées ;

- **La création d'un réseau de prestataires à travers le GIE Bora Bora activités**, dont l'objectif est d'amener les acteurs à travailler ensemble et à mieux prendre en compte la préservation de la ressource naturelle (en particulier le lagon). Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE BORA BORA Activités) regroupe tous les prestataires nautiques, safari, randonnées pédestres, guides de l'île, soucieux de la qualité, du service, de la sécurité, du confort des

visiteurs, et de l'impact de leur activité sur l'environnement. Ainsi regroupés au sein du GIE, les prestataires sont plus efficaces pour gérer leur relation avec les grands hôtels à travers une convention de partenariat.

4. Initiatives de mise en tourisme des ressources locales

La session a porté sur des initiatives de mise en tourisme des ressources locales, à partir de différents exemples empruntés aux Marquises, aux îles Fidji, à la Nouvelle-Calédonie, mais aussi sur une vision plus régionale de la pêche sportive. Elle a regroupé :

- Stéphanie Betz, Archipelahos, Mise en tourisme des îles Marquises ;
- Pascal Erhel, OATEA, sur le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'archipel des Marquises ;
- Dawn Gibson, USP,The impact of culture on indigenous entrepreneurship in Fidji;
- Laurent Kasanwardi, Nouvelle-Calédonie, Création du sentier de Grande randonnée de la province Nord ;
- Michel Blanc, CPS/ FAME, Pêche sportive, tourisme de niche et développement durable.

Aux Marquises, l'actualité est à la fois à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement touristique de la communauté de communes des Marquises (CODIM) et au projet de classement de l'archipel au titre du patrimoine mondial de l'Unesco. Ces deux projets structurants sont aptes à faciliter la mise en tourisme de l'archipel (création d'emploi, reconnaissance internationale, recherche de financements). Le projet Unesco des Marquises pourra ainsi bénéficier du retour d'expériences de la Nouvelle-Calédonie sur le processus d'inscription au patrimoine mondial.

Les îles Fidji abritent principalement un tourisme de masse, mais le tourisme local (*indigeneous tourism – voir à ce sujet : http://www.winta.org/purpose/indigenous-tourism/*) reste présent et peut constituer des sources d'attraction secondaires. L'écotourisme ou le tourisme local s'apparentent à du « backpacking » dans l'archipel. Deux exemples d'initiatives de *resorts* communautaires, bâtis pour pour l'essentiel sur

les ressources de la communauté, avec un vrai souci de distribution égalitaire des revenus ont été présentés. Ces *resorts* ont permis d'améliorer largement les équipements publics et les services locaux. Les pistes de réflexion portent sur l'amélioration de la culture du service et de l'entreprise, la qualité, ou les règles d'affectation des profits pour un réinvestissement et un maintien des infrastructures. D'autres enjeux sont liés à la bureaucratie, à l'amélioration du processus de prise de décision et de la planification des activités dans les villages. Un certain nombre d'attitudes culturelles limitent enfin la performance de ces établissements. Fixer des règles de répartition, améliorer la formation (notamment aux questions financières) pourraient aider… sans oublier que les objectifs d'une communauté ne sont pas toujours les mêmes que ceux d'une institution financière ! Dans tous les cas, une approche de type anthropologique permet de mieux comprendre le fonctionnement des *resorts* communautaires, les attentes des clients, les interactions entre hôtes et clients, qui sont souvent plus subtiles qu'on ne le pense.

En Nouvelle-Calédonie, la création du chemin de GR Nord s'est étalée entre 2005 et 2013 (avec un premier tronçon de 73 km). Le sentier a été conçu comme un vrai outil de rééquilibrage territorial, dans le cadre d'un développement touristique qui profite aux tribus et valorise la culture et le patrimoine kanak. La conception du sentier a été compliquée par la diversité des statuts fonciers et des conflits d'usage potentiels. Les revenus locaux sont de différentes sources : création et aménagement des sentiers, transport de personnes, guidage, vente de produits artisanaux, hébergement… Sa mise en place s'est accompagnée de formations diplomantes de guides (ce qui permet aux guides d'être assurés). La chambre de commerce apporte son soutien sur la qualité de service, l'hygiène, la restauration. Ici aussi, une étude anthropologique permet d'avoir un suivi fin de la satisfaction des randonneurs et des tribus (seuils de tolérance, paradoxes de la tribu, lieu « ouvert et fermé à la fois »). L'actualité est à une amélioration de la promotion de ce sentier (topo-guide, salons de la randonnée, distribution de brochures…).

En ce qui concerne la pêche sportive, le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (CPS) préconise un modèle de développement en milieu communautaire, et apporte son appui technique dans toute la région Pacifique. Cette pêche sportive peut constituer une alternative aux autres pêches commerciales, moins rémunératrices, dans un contexte de baisse de la ressource, et ce d'autant plus que le « no kill » est de plus en plus pratiqué. Cette pêche sportive est un bon exemple de diversification et

d'activité multisectorielle (pêche et tourisme), qui ne peut se développer que si une ressource existe, accompagnée d'infrastructures et de prestataires formés et accrédités. La commercialisation est spécifique, avec des agences de voyages spécialisées. La renommée d'une destination s'appuie de plus en plus sur les réseaux sociaux. La CPS appuie le développement de cette activité avec une approche par étape, avec notamment un appui à la promotion. Le suivi économique est important mais pas toujours facile à réaliser (cf. exemple du Nord de la Calédonie).

5. Implication des professionnels dans le tourisme durable

La table ronde avait pour thème l'implication des professionnels dans le tourisme durable, notamment -mais pas seulement- à travers les initiatives de labels et certifications.

Cette table ronde a réuni :

- Norbert Trehoux, NT Consulting
- Louise de Torcy, CCI France
- Romain Vivier, Fenua Environnement, Earthchek
- Brice Meunier, CCI-SM Polynésie
- Hiro Chang, Service du Tourisme de Polynésie française
- Yasmina Quesnot, Service du Tourisme de Polynésie française

Cette session a souligné le nombre important de labels existants dans le monde (plus d'une centaine). Pour le prestataire, qui doit s'y retrouver - de même que le touriste, il est important de bien s'interroger en amont sur ses objectifs avant de s'orienter vers un label particulier (réduction de ses coûts d'exploitation, amélioration de son image, exigence de la part du tour opérateur (TO)…).

Au-delà de l'obtention d'un label, dont les effets en termes d'image marketing sont en réalité faibles, c'est la démarche qui est importante : elle permet d'amener le prestataire vers une meilleure gestion de son activité et, au final, vers une meilleure qualité de produit. Les bénéfices sont à envisager sur le long terme.

Les acteurs publics ont un rôle à jouer pour favoriser les bonnes pratiques auprès des prestataires, en conditionnant l'obtention d'aides publiques à des critères de développement durable. A l'échelle d'un territoire, le déploiement des labels a des effets positifs sur l'image globale de la destination.

Le besoin a émergé d'engager une réflexion sur la création d'un label qui prenne en compte les spécificités du Pacifique (en particulier l'importance de la dimension sociale et culturelle).

6. Tourisme et changements climatiques

Cette session, qui a fait l'objet d'une présentation par Suzanne Becken, a rappelé que le tourisme est un des secteurs qui contribue le plus au changement climatique (essentiellement à travers les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au transport aérien).

Elle a également souligné la vulnérabilité du tourisme au changement climatique, en particulier dans les îles, et l'importance d'engager des démarches d'atténuation et d'adaptation (exemple des Fidji).

Les décideurs politiques ont une responsabilité et un rôle à jouer dans l'appui aux projets qui participent à atténuer l'impact du changement climatique (et à l'inverse dans la limitation voire l'interdiction des projets ayant un impact négatif sur le changement climatique).
A noter que pour aller plus loin sur la question du tourisme et des changements climatiques, il existe un MOOC (« Massive Open Online Course » - sur le site *Internet* du PNUE : http://www.unep.org/training/news_events/MOOCs.asp).

7. Enjeux côtiers et marins

La session a porté sur les enjeux côtiers et marins posés par le développement du tourisme dans le Pacifique. Elle a réuni :

- Nicolas Gérardin, Parc national de Port Cros, sur les aires marines protégées
- Stéphane Renard, Archipaelagoes / Tahiti Cruise Club, sur la croisière et le tourisme nautique ;

- Olivier Hoffer, Université de Nouvelle-Calédonie / CNEP, sur la gouvernance de l'accès au littoral.

Au **Parc national de Port Cros,** trois notions doivent être considérées pour un tourisme durable. D'abord le « caractère des lieux ». Il s'agit avant tout de cultiver les différences environnementales et culturelles, pour préserver les ressources touristiques, sachant que nature et culture sont intimement liées. La « Macdonaldisation des territoires » est un vrai enjeu pour l'avenir du tourisme. Ensuite, les « solidarités écologiques et économiques » obligent à analyser les dépendances et les relations entre l'aire protégée et son environnement, mais aussi les relations avec le monde économique. En effet, le parc de Port Cros se trouve dans une des zones où la densité touristique est la plus forte dans le monde (1,5 millions de visiteurs sur les îles de Porquerolles et Port Cros !). Enfin, la « gouvernance » des espaces protégés demande de privilégier le contrat sur la contrainte (la réglementation étant néanmoins mobilisée comme recours), de gérer la concurrence entre usages récréatifs (et entre tourisme et autres activités comme la pêche). Parmi les outils déterminants figurent le monitoring (suivi fin de la fréquentation, seuils d'acceptabilité et de dérangement), la gestion des risques (dissémination d'espèces invasives, destruction d'espèces, pollutions diverses de l'eau), le zonage et la spatialisation, les chartes et campagnes de sensibilisation, le développement d'équipements innovants pour limiter les impacts (ancrage écologique…).

La croisière et la plaisance, posent des questions d'impact sur l'environnement et de retombées économiques (distinction entre retombées globales, et retombées locales, souvent moins importantes). Les flux sont croissants mais restent pour l'instant peu importants par rapport à d'autres zones comme la Méditerranée ou la Caraïbe. Les impacts sur l'environnement sont notamment liés aux quantités de déchets et d'eaux usées, aux eaux de ballast, mais aussi aux consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre (sans oublier les impacts de la construction d'infrastructures d'accueil). Le risque est notamment dû aux rejets en milieu naturel fragile, ou dans des destinations peu équipées en infrastructures de traitement. La plaisance et la croisière posent des problèmes de capacité de charge et de saisonnalité, liés à la gestion d'une arrivée soudaine de centaines de passagers sur des espaces très restreints et peu équipés. Structuration de la filière et écolabels font partie des

solutions. A l'échelle régionale, les acteurs sont organisés dans la South Pacfic Cruise Alliance, au niveau de la Polynésie dans le Tahiti Cruise Club.

L'accès au littoral est un concept clé pour le développement durable en Océanie. Le littoral concentre en effet toutes les activités et les pressions. Cette accessibilité s'apprécie à plusieurs échelles : régionale, locale, micro-locale. Son amélioration est souvent une condition à la mise en tourisme : le tourisme est alors un puissant facteur d'aménagement du littoral et du rivage proche, au bénéfice de tous. Mais d'un autre côte le tourisme peut être un facteur de fermeture et d'exclusion, en réservant des espaces à sa clientèle, par une occupation de la plage, ou par un « filtrage » subtil. Il s'agit de permettre l'accès et d'éviter une marchandisation (accès payant, sélection, constructions sur la plage…) du rivage. Ainsi, le tourisme, au fur et à mesure de son développement est tour à tour un facteur d'ouverture et de fermeture du rivage. Les actions doivent s'appuyer sur une connaissance précise des jeux d'acteurs.

4. Synthèse des études de cas

Dans un souci de pédagogie et d'opérationnalisation, l'atelier sur le tourisme durable du projet INTEGRE s'est appuyé sur des études de cas. Il s'agissait de rendre plus concrets les thèmes abordés lors de l'atelier, tout en répondant à des préoccupations des pays et territoires participants.

Appuyées sur des données réelles, les études de cas ont été présentées par des acteurs locaux en prise avec les enjeux des Territoires. Pour autant, elles doivent être d'abord considérées comme des supports de réflexion collective : il s'agissait de réaliser une mise en situation basée sur des cas concrets.

Les études de cas, fil rouge de l'atelier, ont fait l'objet d'une session introductive en plénière, de deux sessions en groupe de travail restreint, et d'une restitution en plénière. Quatre thématiques ont été explorées.

1. La « mise en tourisme » d'une île, en prenant en compte ses spécificités environnementales, sociales et économiques, avec la volonté de s'appuyer sur les structures sociales traditionnelles pour développer de l'accueil familial (le cas de Wallis et Futuna).
2. La gestion des flux de croisiéristes : comment à la fois profiter d'arrivées massives de visiteurs, sources de devises, limiter l'impact sur l'environnement et préserver l'équilibre socio-culturel local (le cas de Pitcairn)
3. Le développement du tourisme culturel : comment valoriser des sites dans le respect des valeurs traditionnelles ancestrales qu'ils véhiculent – le cas de la Polynésie française et du Marae de Taputapuatea
4. La conception et la gestion de grands projets : comment accueillir un grand nombre de visiteurs tout en respectant les trois piliers du développement durable – le cas du Domaine de Gouaro-Déva en Nouvelle-Calédonie

1. La « mise en tourisme » à partir d'une organisation sociale traditionnelle à Wallis et Futuna

Présentation

Le tourisme à Wallis et Futuna est aujourd'hui marginal, essentiellement basé sur des visites familiales et quelques croisiéristes. Le territoire dispose de nombreuses spécificités qui constituent autant d'atouts pour développer un tourisme maîtrisé et durable : un patrimoine naturel riche (paysages, fonds marins…), une culture authentique (sites historiques et culturels présents dans pratiquement tous les villages, patrimoine religieux) et une organisation traditionnelle forte organisée en grandes chefferies .

Le projet envisagé par le territoire serait de développer un tourisme basé sur les coutumes locales et s'appuyant sur la culture et l'organisation traditionnelles des chefferies pour créer un développement économique maîtrisé et équitable.

Cette mise en tourisme s'appuierait sur :

- Le développement d'un tourisme culturel et religieux ;
- Le logement chez l'habitant ;
- L'organisation structurelle des villages pour développer l'activité : gestion par les villages, implication de la population locale et des chefs de villages…

Enjeux et préconisations

A l'issue des travaux de groupes, composés à la fois d'acteurs du Territoire de Wallis et Futuna, mais aussi de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie, trois enjeux ont été dégagés, et des pistes de réflexion ont été proposées pour y répondre.

Enjeu 1 : S'appuyer sur l'organisation coutumière pour définir l'offre touristique

Pour répondre à cet enjeu, les pistes de réflexion suivantes ont été évoquées par les participants :

- il s'agit en premier lieu de **s'assurer de l'adhésion des acteurs** qui seront impliqués dans le projet, et de définir des « leaders » tels que les chefs de villages, qui porteront le projet. Pour cela, il a été proposé de réaliser un recueil des perceptions des acteurs (des coutumiers et des habitants) sur le tourisme et d'identifer, en amont du projet, les freins potentiels. L'objectif est de monter un projet en concertation avec les habitants, tout en sensibilisant et formant les chefs de villages et leurs assistants.

- Afin de monter un projet qui soit en adéquation avec le territoire, il est très important de **correctement définir la « cible », le type de tourisme visé**. Un tourisme respectueux de la culture locale pourrait permettre et encourager les différentes interactions avec les Territoires voisins. Les cibles identifiées lors des travaux de groupe sont : les Wallisiens basés en Nouvelle-Calédonie, les étudiants des établissements scolaires de Nouvelle-Calédonie ; l'idée de s'appuyer sur les réseaux religieux a également été évoquée, du fait de la présence d'un patrimoine religieux important à Wallis et Futuna et de pratiques festives et cultuelles partagées par les populations du Pacifique….

- Enfin, il semble essentiel de **concevoir le développement du projet de manière progressive et « cadrée », afin que** le tourisme s'insère harmonieusement dans la vie insulaire : mise en place d'un village pilote, puis déploiement dans d'autres espaces de Wallis et Futuna, et rédaction d'un guide de bonne conduite pour les touristes…

Enfin afin d'asseoir la pérennité du projet, il s'agira d'identifier en amont les besoins en termes de formation (accueil touristique, gestion …), pour assurer la professionnalisation des acteurs lors de la mise en œuvre du projet.

Enjeu 2 : Rompre l'isolement pour générer des retombées économiques et des emplois à Wallis et Futuna

De la même manière que pour le premier enjeu, des pistes de réflexion ont été proposées pour y répondre.

- La première porterait sur la question de **l'accessibilité aérienne et maritime au territoire**. Elle impliquerait une renégociation des accords particuliers entre Wallis et Futuna et la Nouvelle-Calédonie. Pour « motiver » les politiques à se saisir de cette question, il a été souligné l'effet de levier que doit jouer le tourisme dans le développement local de Wallis et Futuna (maintien des populations locales par la création d'emplois attractifs, possibilités pour les Wallisiens et Futuniens expatriés de revenir sur le territoire…). Aujourd'hui, le coût de l'accès au territoire (desserte aérienne en particulier) est un véritable frein au développement

- Attention les accords particuliers ne parlent pas de l'accessibilité, enfin, je ne crois pas....

- Parallèlement, une réflexion pour **augmenter le nombre de bateaux de croisière** à Wallis et Futuna pourrait être initiée. Cela permettrait d'amener les villages à s'organiser pour accueillir les touristes et réaliser des évènements ponctuels (projet qui servirait donc à alimenter aussi le projet de mise en tourisme et à valoriser davantage la culture locale).

Enjeu 3 : S'appuyer sur le tourisme pour préserver la qualité de l'environnement

Concernant ce troisième enjeu, deux actions ont été abordées.

- La première serait de proposer des activités touristiques respectueuses de l'environnement (tels que les sentiers sous-marins, les activités de voiles…) et des codes de bonne conduite. Cette action permettrait de poursuivre l'effort de sensibilisation déjà réalisé sur le Territoire.

- La deuxième serait de proposer aux touristes des équipements et aménagements éco-construits s'appuyant autant que possible sur les infrastructures existantes. Ainsi, cette action permettrait d'inscrire le projet touristique dans les démarches environnementales actuellement déployées à Wallis et Futuna (comme la gestion des déchets - tri, recyclage - de la ressource en eau et en énergie), et ainsi d'inciter les populations locales à mettre en place ces bonnes pratiques.

2. La gestion des flux de croisiéristes à Pitcairn

Présentation

L'île de Pitcairn se trouve sur un important circuit de croisière mais est dépourvue de port. Lorsqu'ils le peuvent (en fonction des conditions météorologiques), les passagers débarquent tous à Bounty Bay, via les chaloupes de l'île. Lorsque le débarquement est impossible, c'est la quasi-totalité de la population qui monte alors à bord et y propose un marché artisanal, la vente de souvenirs, et un exposé par un animateur local. Des droits de 50 dollars É.-U. par passager sont facturés à l'ensemble des navires de croisière qui parviennent à faire débarquer leurs passagers. Le fait que les croisiéristes ne puissent aller à terre a donc des répercussions considérables en termes de recettes publiques.

L'amélioration des méthodes de communication et la stratégie commerciale de l'île ont déjà permis de doubler le nombre de navires ayant touché les eaux de Pitcairn entre 2011/2012 (6 navires) et 2014 (16 navires, dont 4 ont pu faire descendre un total de 672 passagers). Cet essor a généré plusieurs milliers de dollars de recettes pour l'économie locale (difficiles à quantifier précisément, puisque en espèce, et ni recensées ni imposées). Sur les 913 touristes débarqués au total en 2014, 672 étaient des croisiéristes, le plus grand groupe comprenant 336 personnes. Le ministère du Tourisme aide activement le personnel des navires à répondre aux attentes des croisiéristes et un second lieu de débarquement, en cours de construction à Tedside, devrait permettre un plus grand nombre de débarquements. Cette stratégie de développement vise à augmenter et sécuriser les recettes issues de ce type de tourisme, mais des questions se posent en termes :

- d'impact sur l'environnement à court et à long termes ;
- de capacité d'accueil, par une population dont l'âge augmente et dont l'effectif est en réduction ;
- d'incidence sur les valeurs socio-culturelles et le quotidien des habitants de Pitcairn ;
- d'articulation avec les autres axes prioritaires du plan stratégique de développement : comment garantir que cet essor y contribue ?

Enjeux identifiés

Capacités matérielles d'accueil

Pitcairn est une petite île escarpée d'une superficie de tout juste 4,5 km². Il est pour l'heure « à peine possible » de gérer un faible nombre de croisiéristes (100-400 personnes), en raison du vieillissement de la population, de la main-d'œuvre limitée, ainsi que du manque de capacités, d'infrastructures et de services aux visiteurs. Avec le projet de port auxiliaire à Tedside décrit ci-dessus, des navires de plus grande taille pourront bientôt faire débarquer leurs 1 500 à 3 000 passagers. L'environnement fragile, les ressources limitées et la population de Pitcairn ne permettent sans doute pas aujourd'hui de faire face à une telle augmentation : une stratégie adaptée est nécessaire.

Capacité de charge environnementale de l'île

Plusieurs dangers ont été mis en avant en ce qui concerne le maintien de sa qualité environnementale, en mer ou à terre : risques liés à l'ancrage des navires, risques de piétinement, sur une île déjà très sensible à l'érosion, risques sanitaires, pollution due aux déchets produits. L'importance de maîtriser les débarquements est donc apparue : faut-il les interdire ? les limiter ? et comment ? avec quelles conséquences ?

Maintien de l'attractivité de l'île

Les atouts mis en avant sont basés sur l'histoire de l'île, les particularités liées à son isolement (une des plus faibles populations de la planète, néanmoins tournée vers l'extérieur), et ses caractéristiques écologiques. L'exploitation en est faite à travers, notamment, un musée, des sites remarquables et une bonne signalétique, un « éco-trail », un logement chez l'habitant, un accueil par toute la communauté…

Les limites mises en avant concernent tout autant l'« essoufflement » potentiel de cette attractivité historique (de jeunes générations moins sensibles à cette histoire) que la perte d'attractivité pour les touristes déçus de ne pouvoir débarquer.

Faire du tourisme de croisière un support de développement économique et démographique

Cet enjeu est sans doute le point central pour Pitcairn : la population, vieillissante et en diminution, est désormais sous le seuil de renouvellement. L'enjeu n'est pas seulement de maintenir une attractivité pour un tourisme de passage, mais bien de

créer les conditions d'un accueil à long terme, de susciter une « envie d'installation ». Ceci impliquera également une prise de conscience par la population (non partagée à l'heure actuelle), qui devra accepter la venue de résidents désireux de s'approprier une histoire et un style de vie.

Préconisations

Les « solutions » à trouver doivent être équilibrées afin de traiter simultanément les enjeux évoqués. En effet, elles peuvent isolément permettre de faire face à certains enjeux, mais en compromettant la réponse aux autres.

Ainsi, l'idée d'une **interdiction totale de débarquement** a été évoquée. Elle ferait malheureusement perdre une grande part de l'attractivité de l'île ainsi que les revenus liés aux droits de débarquement (50 $EU par passager débarquant). Des pistes ont cependant été évoquées pour pallier ces difficultés :

- la proposition d'un « tour de l'île » au plus près des côtes (pratiqué par ex. autour de l'une des îles d'Hawaï), avec commentaire par la communauté montée à bord ;
- la mise en place de parrainages proposés aux touristes désireux de contribuer au maintien de l'île et au développement de sa population.

A ce stade, la limitation du nombre de débarquements se fait toutefois de manière naturelle et il convient surtout d'envisager un **développement à terre** parallèle à l'augmentation du nombre des débarquements potentiels :

- l'implication de la population est forte et historique. Le partage des revenus est assuré par une organisation efficace de la communauté ;
- l'implication des touristes dans la vie locale : elle est essentielle à la promotion de séjours longs sur l'île. Même si les croisiéristes ne restent qu'une journée, ***le tourisme de croisière peut être un vecteur de promotion de l'île*** et contribuer à maintenir, voire développer, son potentiel attractif ;
- il est de plus essentiel de prévoir et de mettre en œuvre les mesures requises en termes de services, d'infrastructures, de systèmes, de procédures, de main-d'œuvre et de gestion pour faire face à un tel afflux de croisiéristes, voire à l'installation de nouveaux résidents. Ceci doit se faire certes ***de manière progressive, mais en réponse à une stratégie de long terme***.

Il sera également nécessaire de **planifier, maîtriser et pérenniser** les revenus issus du tourisme de croisière. Le dialogue, déjà fortement engagé avec les opérateurs, doit être maintenu, voire développé à une échelle régionale afin de permettre une participation plus active à cette planification. Une structure légitime pouvant à la fois négocier avec les opérateurs ou les organisations régionales et influer sur la stratégie de développement de l'île y est essentielle. Cette structure est en place à Pitcairn, un département du tourisme étant en place.

La **diversification de l'offre** de produits et services a également été évoquée :

- le jardin botanique constituera une activité supplémentaire
- le développement d'une pêche sportive peut être envisagé, mais seulement en complément des autres activités : l'absence d'espèce emblématique et les aléas climatiques ne permettent pas d'envisager le développement d'un tourisme spécifique.

NB : au-delà des réflexions spécifiques à Pitcairn, les discussions ont permis de dégager plusieurs pistes de réflexion pouvant servir à d'autres sites se posant des questions similaires. L'exemple de la gestion du tourisme de croisière à Lifou a ainsi fourni de nombreux enseignements. Elles sont donc ici toutes évoquées, même si certaines ne sont pas forcément adaptées au cas d'étude présent.

3. La valorisation d'un site culturel : le Marae de Taputapuatea en Polynésie française

Présentation

Le site du *marae* Taputapuatea est localisé sur la pointe Matahiraitera'i, dans la commune associée de 'Opoa sur l'île de Raiatea dans l'archipel des Iles-Sous-le-Vent. On le désigne communément comme « Marae Taputapuatea » et il s'agit avant tout d'un espace sacré. Il était le centre cérémoniel majeur d'une grande partie de la Polynésie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et encore aujourd'hui, sa dimension patrimoniale dépasse celle de la Polynésie française.

Il est indissociable de son contexte symbolique et paysager, qui s'étend de la passe sacrée Te Ava Mo'a jusqu'à la montagne Tea'etapu, au fond de la vallée de 'Opoa. Le projet de candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO s'est donc axé sur le **paysage culturel** de 'Opoa – au sein duquel la Pointe Matahiraitera'i – Te Pö, occupe une place privilégiée. Actuellement, seul le site de la Pointe est visité par le public,

tant par la population que par les touristes locaux et étrangers. Depuis le 7 janvier 2015, la gestion de ces parcelles a été confiée au Service de la culture et du patrimoine.

La démarche d'inscription au Patrimoine Mondial s'accompagne du plan de gestion du bien et d'une stratégie de développement durable, dont doit bénéficier en premier lieu la population de 'Opoa. Le principe-clé de cette stratégie de développement doit s'appuyer sur les **valeurs** portées et véhiculées par ce bien. La définition d'un tourisme durable et respectueux de ces valeurs est l'un des pans du plan de gestion.

Enjeux identifiés

Parmi les enjeux prioritaires liés au développement de ce tourisme, on peut souligner les points suivants:

- Comment garantir le respect du *mana* tout en développant des activités touristiques ?
- Comment générer des emplois locaux à l'attention des jeunes ?
- Comment rendre intelligible et partager la richesse culturelle du lieu (auprès des Polynésiens, notamment les jeunes, des habitants des territoires liés au site, comme des visiteurs extérieurs) ?

Préconisations

Le respect des valeurs véhiculées par un site tel que le Marae de Taputapuatea passe par un encadrement de son utilisation commerciale. Des outils juridiques doivent être mis en place pour éviter la récupération commerciale du site au travers du dépôt d'un nom par exemple et pour encadrer les activités qui ont été jugées compatibles avec les valeurs du site. Ceci passe notamment par la mise en place d'un code éthique ou de chartes d'utilisation avec les prestataires touristiques.

Parmi les activités compatibles avec le respect d'un site sacré, on peut citer : la mise en place d'itinéraires et d'une signalétique élaborés en concertation avec les détenteurs des savoirs liés au site, l'organisation de visites par des guides culturels, la mise en place d'un centre d'interprétation à l'entrée du site ainsi que d'ateliers d'artistes et de démonstration des savoirs faire spécifiques au site (la confection des tenues traditionnelles ou la fabrication de percussions à Taputapuatea). Des activités

traditionnelles pourraient être reconstituées telles que l'agriculture ou la navigation traditionnelle : en plus d'intéresser les visiteurs, elles peuvent également servir de supports pédagogiques pour les enfants du site. Enfin, le développement d'un tourisme spirituel régulé sur des sites sacrés (yoga, méditation…) peut représenter une opportunité de développement intéressante.

Le maintien des populations et notamment l'emploi des jeunes est un vrai enjeu du développement d'un tourisme culturel durable. Une première étape importante consiste à identifier des jeunes motivés puis d'adapter les formations à leurs profils. Des emplois de guides culturels pourraient être créés. Ces métiers n'existent pas encore en Polynésie française, des formations diplômantes pourraient être mises en place. Des référents/médiateurs culturels, sur le modèle de ceux qui existent aux Marquises pourraient être recrutés sur les sites culturels de première importance comme le Marae de Taputapuatea. Ils seraient en charge de la collecte et la transmission des savoirs, notamment dans les écoles, et pourraient servir d'intermédiaires aux prestataires touristiques afin d'organiser les activités culturelles sur le site.

Ensuite, rendre intelligible et partager la richesse culturelle du Marae de Taputapuatea est aussi un enjeu important et ce à deux niveaux : pour les visiteurs afin qu'ils puissent comprendre l'importance exceptionnelle du site et avoir envie de le visiter mais également de le respecter. Sur ce point, il semble important de pouvoir vulgariser sa « Valeur Universelle Exceptionnelle » de manière simple sur un site internet par exemple, mais également de produire de petites vidéos retraçant l'histoire du site ainsi que des visites virtuelles publiées sur les sites de tourisme (GIE Tahiti Tourisme) et facilement partagées sur les réseaux sociaux. Rendre intelligible et partager la richesse culturelle se fait également au niveau de la population, des enfants du site et de ceux qui y sont liés dans la région dans le but de faire perdurer la connaissance liée à ce site et son importance régionale, clé du développement d'un tourisme sur le long terme et de son authenticité. Dans ce cadre, les classes proposant une option « Patrimoine » doivent être encouragées. L'importance régionale du site doit être mise en valeur au travers de l'acquisition d'un socle de connaissances commune sur son histoire au niveau régional. Ces connaissances peuvent être transmises grâce à un réseau d'écoles liées au site dans la région Pacifique mais également en complétant des cours universitaires en ligne conçus récemment pour les universités du Pacifique sur les civilisations océaniennes pré-contact.

Enfin, l'organisation d'un événement régulier, type festival, sur le site du Marae de Taputapuatea pourrait également permettre de le rendre intelligible et de partager sa richesse culturelle, puis d'en faire un rendez-vous régulier pour tous.

4. La conception et la gestion d'un grand projet touristique : Gouaro-Déva, Nouvelle-Calédonie

Présentation

L'aménagement touristique du domaine provincial de Deva à Bourail est un projet de développement local, visant le rééquilibrage économique de la province Sud en créant un grand pôle économique au Nord de la province. Ce projet dans son ensemble représente un investissement de près de 20 milliards de francs CFP. La principale infrastructure créée est un hôtel cinq étoiles Sheraton de 180 clefs et un golf de 18 trous, puis à terme un club de vacances et un camping. Le domaine abrite un patrimoine naturel et culturel exceptionnel et le projet a été développé pour le préserver et le mettre en valeur, en impliquant l'ensemble des communautés de la région.

Les questions posées par cette étude de cas étaient les suivantes :

- comment se servir d'un grand projet comme levier de l'économie locale (emploi, approvisionnement, prestataires touristiques…) ?
- comment assurer l'insertion sociale du projet (accueil des employés, accessibilité physique et financière du site…) ?
- comment concilier un grand projet touristique et le classement du récif au patrimoine mondial de l'humanité ?

Les enjeux identifiés et préconisatons

Une première session de travail de groupe a mis en avant une liste d'enjeux auxquels doit répondre un tel projet. Elle a été suivie d'une deuxième session de travail dont l'objectif était de réfléchir à des moyens d'y répondre. Trois enjeux prioritaires ont émergés.

Enjeu 1 : Comment s'assurer d'une répartition large et équitable des retombées économiques du projet?

Les discussions ont mis en avant les risques que le projet ne profite pas à l'ensemble de la population et puisse être à l'origine de tensions sociales si une certaine équité n'est pas respectée. Les réponses apportées à cet enjeu sont de trois types :

1/ Reconnaître les légitimités et fédérer : en gérant la question du foncier et des légitimités coutumières en amont du projet et plus largement en impliquant l'ensemble des parties prenantes (populations, professionnels, autorités) dans les processus de décision.

2/ Anticiper les besoins : En amont, il s'agit de préparer un plan de développement local pour anticiper les besoins créés par le développement touristique, structurer les filières pour y répondre (matériaux, agriculture, services, urbanisme, formation …). Il s'agit en définitive de mettre en cohérence les politiques de développement économique de manière trans-sectorielle ainsi que les besoins de formation.

3/ Inciter : Il est proposé de mettre en place des systèmes incitatifs pour que les hôteliers travaillent avec le tissu économique local (en ajoutant des clauses dans le contrat d'exploitation par exemple) et pour cela nommer une personne responsable de l'intégration socio-économique du projet au sein de la structure hôtelière.

Enjeu 2 : Comment accompagner la population pour l'accès à l'emploi et la création d'activité autour du projet ?

L'intention de faire appel à une main d'œuvre locale ou des approvisionnements locaux peut se heurter à l'absence de personnes qualifiées ou l'absence de services et d'entreprises structurées permettant de répondre à la demande des structures hôtelières.

Pour répondre à cet enjeu, il a été proposé de :

- **Mettre en place des plans de formation** avec une responsabilité partagée entre les autorités qui créent des plans de formation adaptés aux besoins et les structures hôtelières qui mettent en place des plans de développement de carrière dans l'objectif d'améliorer la qualité des emplois locaux.

- **Accompagner la création d'entreprise** par le microcrédit et l'aide publique pour les investisseurs locaux (sans hypothèque), avec un suivi sur le long terme des porteurs de projet.

Enjeu 3 : Comment concevoir un projet de telle sorte qu'il intègre les enjeux environnementaux le plus en amont possible?

Les grands projets présentent un risque important de dégradation environnementale. La phase de conception représente une étape cruciale dans l'anticipation et la gestion de ces risques.

L'outil phare est bien entendu l'étude d'impact qui doit être réalisée dès les phases de conception du projet, le plus en amont possible. Cette étude d'impact perd de son intérêt si elle n'est pas suivie de contrôles du suivi des mesures et recommandations par les autorités locales. Rappelons que le préalable est la mise en place d'une réglementation environnementale dans le pays.

Une autre piste avancée est de conditionner les aides publiques, notamment l'obtention de la défiscalisation, à des performances environnementales et sociales du projet.

Enfin, le cas d'étude de Déva soulève d'autres enjeux, qui n'ont pas fait l'objet d'une réflexion lors de la deuxième session de travail mais sont tout aussi pertinents. On peut citer :

- faire venir les touristes et consolider le plan d'investissement avant le démarrage du projet : l'équilibre économique du projet est une préoccupation majeure dans ce type de développement, d'autant plus que l'investissement est à très grande majorité public ;
- assurer un approvisionnement local qui réponde aux exigences de la clientèle et organiser les réseaux de fournisseurs pour l'approvisionnement local ;
- gérer les usages du lagon, gérer au mieux l'utilisation des ressources en phase d'exploitation (eau, énergie, déchets) ;
- suivre et évaluer le projet : l'ambition d'un tel programme exige la mise en place de procédure de suivi et d'évaluation régulière permettant des ajustements voire une réorientation en fonction des résultats obtenus. Ce suivi/évaluation devrait être organisé dès les phases amont du projet.
- Eco construction ?

5. Recommandations issues de l'atelier

La session de clôture était animée par Norbert Tréhoux.

Les enjeux du tourisme durable dans le Pacifique

Les « 12 objectifs pour un tourisme durable » proposés par l'OMT ont été abordés tout au long de l'atelier à travers les témoignages, partages d'expériences et travaux sur les cas d'étude présentés.

La viabilité économique des projets, recherchée par tous, a été évoquée à travers l'exemple de la Nouvelle Zélande, où la population Maori se réapproprie ses droits traditionnels en développant des activités économiques promouvant sa forte culture.

Le développement local a été illustré notamment à travers celui de la Nouvelle-Calédonie où la création d'un sentier de Grande Randonnée (GR) traversant les villages du nord-est permet aux populations locales d'appréhender le tourisme comme un levier d'échanges et de création de richesses.

La qualité des emplois a été soulignée comme étant une difficulté partagée par plusieurs îles, où les emplois sont souvent peu rémunérés et peu qualifiés, et ne permettent pas de retenir les jeunes sur place.

L'équité sociale a été abordée par exemple dans les projets de tourisme communautaire (Fidji), permettant des retombées larges sur la population, y compris pour les plus pauvres.

La satisfaction des touristes : elle s'appuie dans les îles du Pacifique sur « l'expérience unique » qui peut être proposée au visiteur, fondée sur une culture forte (on retient notamment l'exemple de la norme accueil en tribu en Nouvelle-Calédonie). Elle est fortement dépendante de la qualité de l'environnement.

Le contrôle local du développement, illustré lui aussi à plusieurs reprises, par :

- le développement du tourisme communautaire à Rapa Nui ;
- la création originale et innovante d'une société d'économie mixte (SEM) impliquant l'ensemble des acteurs autour du complexe touristique de Gouaro-Deva en Nouvelle-Calédonie ;

- l'existence et l'importance de groupements locaux porteurs des revendications foncières, tels les Groupements de Droits Particuliers Locaux en Nouvelle-Calédonie (GDPL) ;
- la reconnaissance des coutumes des peuples indigènes, comme aux Fidji où elles sont liées à la possession des terres coutumières (83 % du total des terres).

Le bien-être des communautés d'accueil, illustré par le fonctionnement de l'association Punareo à Moorea, qui bénéficie d'une aide de l'hôtel Pearl Lodge pour, entre autres projets, mener des actions éducatives à destination des enfants du quartier.

La valorisation de la richesse culturelle et patrimoniale est centrale pour tous les territoires du Pacifique. Elle a été abordée à de multiples reprises, en particulier à travers les démarches d'inscription à l'UNESCO des Iles Marquises et la valorisation du Marae de Taputapuatea. La culture dans le Pacifique est vivante, en évolution et vécue.

L'intégrité physique, enjeu primordial, en particulier sur des territoires où la qualité des paysages et du milieu naturel font partie de l'attractivité de la destination pour les touristes. Ce point a été évoqué à travers les problématiques d'accès au littoral (cas de Port Villa en particulier), et d'aménagements des bords de littoral (réflexion sur la construction d'un grand parking, par nature irréversible, sur la plage publique de Ta'ahiamanu à Moorea).

La diversité biologique a été abordée sous divers angles, dont une réflexion sur la capacité de charge de l'île Port Cros, un questionnement sur la pertinence des activités de shark-feeding dans les lagons et l'attrait grandissant pour la pêche « no-kill ».

L'efficacité dans l'utilisation des ressources a été abordée dans la table ronde relative à l'engagement des professionnels et de la certification. Le préalable à une certification est la mise en place d'un système de gestion environnementale, permettant d'optimiser ses consommations énergétiques et de réduire ses consommations.

La qualité de l'environnement a été illustrée par le thème des déchets (Wallis et Futuna), mais aussi à travers les émissions de gaz à effet de serre du tourisme (transport aérien) qui sont très importantes pour le développement durable du tourisme. La responsabilité des gouvernements locaux est cruciale dans la création des conditions du maintien à la fois de la qualité environnementale et de l'équité sociale, *via* une bonne gestion des ressources.

Recommandations

Plusieurs pistes de réflexion se sont dégagées au cours de l'atelier. Ces chantiers relèvent de l'ensemble des catégories d'acteurs qui interviennent en matière de tourisme.

Le secteur public et parapublic (Etat, collectivités, ONG) a une responsabilité d'exemplarité et peut jouer un rôle à travers la réglementation et la planification stratégique. Dans le Pacifique en particulier, il a un rôle pivot de coordination et d'accompagnement d'Etats disséminés et éloignés afin de mener une réflexion sur des régulations communes liées aux zones côtières (cf. la réflexion menée sur la création d'un « label Pacifique », qui pourrait être coordonnée par la SPTO).

Le secteur privé (hôteliers, prestataires) : au-delà de son rôle d'investisseur et sa connaissance des marchés touristiques, le privé a une responsabilité dans la mise en place de démarches de développement durable (management environnemental, écoconstruction, appui aux associations locales…), la formation continue des personnels, la sensibilisation des touristes et des locaux, la mise en place de produits en phase avec les nouvelles attentes touristiques.

Les populations et les acteurs locaux ont besoin d'être impliqués depuis la conception des projets jusque dans leur gestion. La concertation entre les acteurs et la formation sont des outils indispensables au développement d'un tourisme durable. Si le tourisme est souhaité par les populations (tourisme communautaire, écotourisme, chambres d'hôtes…), il importe d'accompagner les projets afin de conserver l'intégrité des sites et les spécificités culturelles propres.

Les touristes (locaux, nationaux et internationaux). Quels que soient leurs sociotypes (étudiants, seniors, couples, familles…), ils doivent être associés aux démarches, en les faisant participer localement (ce qui contribue à leur faire vivre « une expérience unique » partagée). Ils ont aussi besoin d'être sensibilisés au respect des communautés d'accueil (codes de bonne conduite).

Suites immédiates

Pour conclure, deux pistes innovantes à explorer plus particulièrement se sont dégagées :

- **le lancement d'une réflexion sur un « Label Pacifique »**, une signature (cf. « Les Iles Vanille » dans l 'Océan Indien) ;

- **la mise en place d'aires protégées éducatives** dans les îles du Pacifique, à l'instar de celle créée aux Marquises.

Il a été suggéré de réaliser un suivi de l'atelier, dans un an par exemple, pour évaluer les suites et mesurer son impact dans les territoires. Enfin, le bilan carbone de l'atelier a été réalisé par la CPS, il est annexé au présent rapport.

Cet atelier a constitué une occasion précieuse de rencontre des peuples du Pacifique. Il a permis aux participants de s'enrichir réciproquement de leurs expériences . Les discussions ont été denses et variées et les contacts fructueux : de nombreuses idées ont été émises qui vont permettre à chacun de nourrir les réflexions sur son territoire. Les jalons ont été posés pour la mise en place de plusieurs coopérations, tant au sein des territoires (entre les participants, entre organisations, entre différents niveaux de gouvernance), qu'entre pays et territoires du Pacifique ou encore avec les experts et les agences représentées. Avec l'enthousiasme qui a porté l'ensemble de la semaine, les participants sont ainsi rentrés porteurs de messages et d'idées dans leurs territoires et organismes.

Cette semaine enthousiasmante et riche de réflexion et de partage d'idées a permis aux participants de mieux se connaître et de poser les jalons de coopérations futures.

Annexes

Programme de l'atelier

Lundi 23 février

Accueil convivial le lundi soir, à l'hôtel accueillant les participants, intervention possible du gouvernement polynésien.

Mardi 24 février

Journée préparatoire de terrain, Moorea. Transfert en Ferry depuis Papeete.

- 7h30 : Départ de la gare maritime de Papeete (Aremiti)
- 8h00 : Arrivée à la gare maritime de Moorea
- 9h-10h : Visite de la zone archéologique du domaine d'Opunohu
- 10h30-11h30 : Plage publique de Ta'ahiamanu - Présentation des projets d'aménagements sur la Baie d'Opunohu et baignade.
- 11h30- 12h30 : Faré de l'association Punareo à Pihaena
    - Présentation de l'éco-contribution mise en place au Pearl Resort de Moorea
    - Présentation de l'activité de Whale Watching à Moorea et en Polynésie française
    - Présentation de l'activité de croisière à Moorea et en Polynésie française. Discours
- 12h30-14h : Maa Tahiti et activités traditionnelles (tressage, danses, percussions…)
- 14h30-16h : Hôtel Sofitel Ia Ora
    - Présentation du label EarthCheck
    - Discussion avec l'équipe du Sofitel sur leur démarche de labellisation
- 16h45 : Départ de la gare maritime de Moorea
- 17h25 : Arrivée à la gare maritime de Papeete

Mercredi 25 février

8h30-9h : Organisation et objectifs

9h- 9h25 : Les grandes caractéristiques du tourisme dans le Pacifique (SPTO - Kerela Cavulati)

9h25-9h45 : Présentations des résultats de l'enquête sur le tourisme durable (CCI-SM Polynésie)

9h45-10h45 : Session carrousel : les définitions de base

10h45-11h : *Pause café*

11h-12h : Présentation des quatre cas sur lesquels s'organiseront les séances, organisation des groupes pour les 3 jours

12h-13h30 : *Déjeuner*

13h30-15h : Première session collective (travail de groupe) sur les cas concrets : définir les enjeux et les outils possibles pour y répondre

15h-15h30 : *Pause café*

15h30- 16h30 : Gestion participative, implication des communautés, intégration locale

- Marta Perez (consultante)
- Ngarimu Blair (président collectif tribus Auckland)
- GIE Bora-Bora

Jeudi 26 février

8h30-10h : Initiatives de mise en tourisme et ressources locales

- Iles Marquises (Stéphanie Betz, Archipelagoes ; Pascal Erhel, OATEA)
- Tourisme communautaire à Fidji (Dawn Gibson, USP)
- Grande randonné en Nouvelle-Calédonie (Dominique Lévy, province Nord)
- Pêche sportive, tourisme de niche et développement durable (Michel Blanc, CPS Fame)

10h-10h30 : Restitution des travaux de groupe de la veille

10h30-10h45 : *Pause-café*

10h45-12h00 : Deuxième session collective (travail de groupe). Quelles solutions, quel plan d'action pour répondre à la question posée ?

12h-13h30 : *Déjeuner*

13h30-15h : Table ronde. Labellisation et implication des professionnels

- Louise de Torcy, CCI France
- Norbert Trehoux, NT conseil
- Romain Vivier, Earthcheck
- GIE Tahiti tourisme
- *2 intervenants potentiels à confirmer*

15h-15h30 : *Pause café*

15h30-16h30 : Tourisme et changement climatique. Le cas des îles Fidji. Susanne Becken, Griffith University

Vendredi 27 février

8h30-10h : Les enjeux marins et côtiers (aires marines protégées, plaisance, croisière et développement durable, gouvernance et accès du littoral)

- Nicolas Géradin, Parc national de Port Cros
- Stéphane Renard, Archipaelagoes
- Olivier Hoffer, Université de Nouvelle-Calédonie

10h-10h15 : *Pause-café*

10h15-12h00 : Restitution des études de cas

12h-13h30 : *Déjeuner*

13h30 – 14h30 : Bilan et discussion sur la restitution, avec un grand témoin (Norbert Tréhoux)

14h40-15h20 : Clôture, présentation du *président de la CCISM* et du gouvernement polynésien *(à confirmer)*

Pot de clôture

Présentations

L'ensemble des présentations des intervenants est annexé, sous forme informatique, à ce rapport d'atelier.

Bibliographie

- « importance of biodiversity and ecosystems in economic growth and equity in Latin America and the Carribean : an economic valuation od ecosystems » - UNDP 2010
- "the way forward for Indian Ocean Island tourism economies: is there a role for regional integration?", World Bank Group 2013
- "establishment of Bay Homo Community Conservation Area, South Pentocost, Vanuatu – 2014
- "development strategy of eco-cultural tourism in South Pentecost", December 2014, Suva, Fidji, FPAM-2014-TOURISM-01
- "working together on cultural tourism for the future – tips, tools and ideas for developing sustainable cultural tourism in Papua New Guinea, Solomon Islands and Vanuatu" – December 2012, Kokoda initiative
- "Tourism in Africa – harnessing tourism for growth and improved livelihoods" – Iain Christie, Eneida Fernandes, Hannah Messerli and Louise Twining-Ward, AFD, Banque Mondiale 2014
- « L'hôtellerie de luxe et le développement durable, le cas du groupe hôtelier InterContinental Resort en Polynésie française », Mémoire d'étude, Ingrid Guilloux, Etudiante Master GATH, 2008
- « Tourisme et gestion intégrée des zones côtières, les conditions d'un développement durable, Exemple de l'île de Tahiti (Polynésie française). Thèse de doctorat présentée par Vincent Salbert à l'Université Montaigne de Bordeaux III, 2005

- « Le tourisme durable dans les pays en développement, Perspectives du Pacifique sud », Tourismos, Volume N°6, 2011, Panakera C., Willson G., Ryan C., Ge Liu
- Atout France / GMV, 2010. Sensibilité des clientèles au tourisme durable
- Atout France, 2009. Sensibilité des clientèles françaises au tourisme durable notamment par le rapprochement avec des initiatives existantes
- Atout France, 2009. Tourisme durable dans les îles - Protéger, développer, valoriser
- Ceron J.P., Dubois G. et de Torcy Louise (2010). Développement touristiques de l'outre-mer et dépendance au carbone. *Document de travail.* n°102. Agence française de développement. 58p.
- Déclaration de Nassau sur le Tourisme comme secteur clé du développement des Îles - World Tourism Organization (UNWTO), 2014
- Développement de la promotion du tourisme durable en Polynésie française. Rapport final d'activités. Composante 2A du programme CRISP (Initiatives Corail pour le Pacifique) - Projet 2A6 Tourisme durable en Polynésie française
- Enquête mondiale sur le tourisme durable, Juillet - Octobre 2013, Résultats initiaux. United Nations Environment Programme (UNEP)
- Etude « Challenges in Sustainable Capture of Ecosystem Service Values from Cruise Ship Tourism in Belize - 2014, - Seidl A., Pratt L. , Honey M., Durham W., Slean G., Bien A. (en anglais)
- « L'économie du tourisme de croisière au Costa Rica », Tourism Economics, 2007 - Seidl A., Guillinao F. et Pratt L. (en anglais)
- *« Les Français et le tourisme responsable »,* sondage Harris Interactive pour Voyage-sncf.com/Routard.com dans le cadre des Trophées du Tourisme responsable, 2012
- « Tourisme culturel et patrimonial dans le Pacifique Sud », 2014 - South Pacifica Tourisme Organisation (en anglais)
- « Tourisme patrimonial des Tonga », 2012 - MFAT/Tonga Tourism/Institute for Business Research (en anglais)
- Les défis culturels auxquels font face les petites et moyennes entreprises touristiques à Fidji, étude de cas des îles Yasawa - The Journal of Pacific studies , Volume 32, 2012, Gibson D. (en anglais)
- Les français et le Développement Durable TNS-SOFRES 2008
- Lignes directrices de l'EIE pour développement du tourisme côtier 2014-2015, SPRED (Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme)
- Livre blanc « Tourisme durable et industrie de la croisière », Etudiants MBA Université de Caroline du Nord, Kenan - Flager Business School, 2005
- Note sur le tourisme et le développement durable dans les Îles du Pacifique, Organisation du tourisme du Pacifique Sud (SPTO), juin 2013
- Organisation mondiale du tourisme (2006). Pour un tourisme plus durable. Guide à l'attention des décideurs.
- Pour un tourisme côtier durable : Une approche intégrée de planification et de gestion, Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2009
- Synthèse de la conférence et des débats « Tourisme &commerces », Août 2012, CCISM, Polynésie française

- TEC, mai 2006. Adaptation au changement climatique et Développement Durable du tourisme - Ghislain Dubois et Jean Paul Ceron,
- Tourisme durable dans les aires protégées : lignes directrices en matière de planification et de gestion. Commission mondiale des aires protégées. Paul F. J. Eagles, Stephen F. McCool and Christopher D. Haynes, Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 8, 2002.
- Tourisme et développement durable dans les pays du Sud : quels enjeux ?, Géraldine Froger, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2010